



PROCES VERBAL
COMITE DIRECTEUR sollicité par mail le
1er aout 2025

Présidence : M. René MOLLE

Réponses au mail : MMes Christine GUNTZBURGER – Virginie FRANCOIS

MRs.. Eric MODE - Laurent MARANDEL – Laurent ROGIER - René MOLLE – Philippe LABBE – Pascal ROTON – Gilles MOREAU - Eric VIGIER – Lionel PARSZISZ – Dominique PERQUIN – Bertrand GAUDRILLER - Denis DECARME - Norman SAIVET

Proposition du président

Je soumetts à validation de l'ensemble du Comité Directeur une demande de dérogation particulière sur la situation du FC Caillot. Le club a perdu son président il y a quelques jours. Il était depuis plusieurs mois en recherche d'une fusion soit avec l'AS Taissy puis avec le FC Bétheny. Le club du FC Caillot ne dispose pas d'un effectif lui permettant de poursuivre seul la compétition et pourrait disparaître. Suite au décès du président, les dirigeants du FC Caillot se sont rapprochés du FC Bétheny pour demander une entente dans la perspective à terme de faire une fusion (saison prochaine). Le FC Bétheny a donné son accord par mail du 31 juillet de monsieur Tissier. Je vous demande, d'une part de valider cette entente et d'autre part de donner dérogation pour que le FC Caillot, dans le cadre de cette entente, continue à jouer en D1 district. En effet l'application des règlements ne permet pas, en principe, cette possibilité. Cependant le district (après échanges en CD de la LGEF) peut accorder cette dérogation en y mettant quelques contraintes

- **Interdiction de faire figurer sur la feuille de match de D1 des joueurs du FC Bétheny ayant participé à des matchs de R3**
- **Impossibilité pour le FC Caillot d'accéder en R3 à l'issue de la saison 2025/2026 si son classement le lui permettait**
- **Dérogation accordée pour une seule saison (2025/2026)**

Cette demande de dérogation s'inscrit dans le cadre de la situation particulière générée par le décès de son président et en son souvenir et ses volontés.

Le Comité Directeur, valide les propositions présentées par 15 votes (sur 18 membres du CD) unanimement favorables aux propositions.

Epernay le 4 aout 2025

Le président

René MOLLE

